

RAPPORT N° 05/8-74
au Conseil Municipal

OBJET

**SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU
MODIFICATION DE LA LISTE DES BENEFICIAIRES DES AIDES INDIVIDUELLES**

I RAPPEL

Par Délibération n° 05/6-20 en séance du 15 septembre 2005, vous avez approuvé l'attribution d'une aide individuelle de 500,00 € aux sportifs dionysiens figurant sur la liste « Espoirs » établie par la Direction Départementale de la Jeunesse et Sports, au titre de la période 2004/ 2005.

Une enveloppe de 24 500,00 € a été engagée en faveur des 49 bénéficiaires de cette mesure.

II MODIFICATION DE LA LISTE DES BENEFICIAIRES

Suite à l'actualisation par la DDJS de la liste des sportifs de haut niveau 2004/ 2005, transmise aux services après la séance de septembre dernier, des modifications sont intervenues pour les athlètes « Espoirs » licenciés à Saint-Denis.

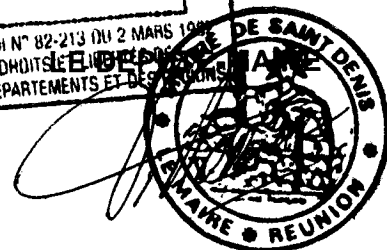
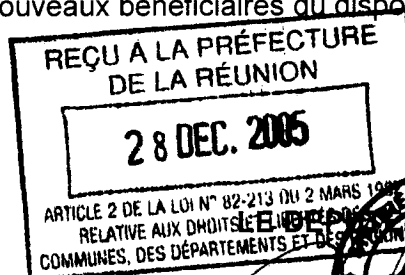
Ainsi, 11 sportifs bénéficiaires figurant sur la liste validée par Délibération précitée ne sont plus éligibles au dispositif. Il s'agit de jeunes sportifs qui ont quitté le Département, ou changé de clubs entre temps, ou ayant cessé toute activité sportive au profit de leurs études. Par contre, 7 nouveaux sportifs « Espoirs » répondent aux critères définis par la Commune.

Il convient donc de valider les modifications intervenues en ce sens, conformément au tableau ci-joint.

Je vous demande donc :

- 1° d'approuver la liste modifiée des bénéficiaires du soutien au sport de haut niveau, conformément au tableau ci-joint ;
- 2° d'attribuer une aide individuelle de 500,00 € aux nouveaux bénéficiaires du dispositif ;
- 3° de m'autoriser à signer tous les actes y afférents.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



René-Paul VICTORIA

DELIBERATION N° 05/8-74
du Conseil Municipal
en séance du jeudi 15 septembre 2005

OBJET

SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU
MODIFICATION DE LA LISTE DES BENEFICIAIRES DES AIDES INDIVIDUELLES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 05/8-74 présenté par le Député-Maire au nom des Commissions 1° Sports, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve la liste modifiée des bénéficiaires du soutien au sport de haut niveau, conformément au tableau ci-joint.

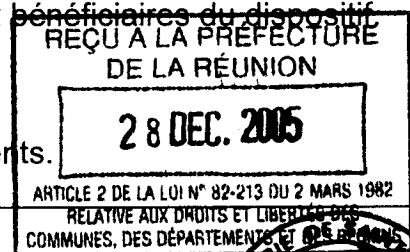
ARTICLE 2

Attribue une aide individuelle de 500,00 € aux nouveaux bénéficiaires du dispositif

ARTICLE 3

Autorise le Député-Maire à signer tous les actes y afférents.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 23 DEC. 2005



René-Paul VICTORIA

**LISTE ATHLETES DE HAUT NIVEAU DE SAINT-DENIS
2004/2005 ESPOIRS**

MODIFICATION

LISTE DES ANCIENS BENEFICIAIRES N'AYANT PLUS DROIT AU DISPOSITIF (Conseil Municipal du 15 septembre 2005)	LISTE DES NOUVEAUX BENEFICIAIRES AYANT DROIT AU DISPOSITIF (Conseil Municipal du 15 décembre 2005)
01 - FOUGEROUSSE Alexandre 02 - TAURAN Aurélien 03 - TAURAN Damien 04 - MICHEL Laurent 05 - LECRES Jean Daniel 06 - ZEMIRE Maëva 07 - PAYET Bruno 08 - VINCENOT Mathilde 09 - DEMERY Kerril 10 - CASIMIR Anaëlle 11 - RAMSSAMY Christopher	01 - MALLET Clément 02 - LAURATET Loïc 03 - CLAIRE Adrien 04 - ANETTE Ludovic 05 - GERMINAL Yannick 06 - AMOURANI Cédric 07 - M'TIMA Jeffrey